

REFERENTIEL DE LA QUALIFICATION VALIDEE

TITRE DE LA QUALIFICATION : Intégrateur (trice) cabine aéronautique

1. OBJECTIF PROFESSIONNEL DE LA QUALIFICATION VALIDEE

Le (la) titulaire de la qualification agit généralement au sein d'ateliers d'assemblages structuraux ou sur les chaînes d'assemblages, dans le cadre de la réglementation et des normes relatives au secteur de l'aéronautique, et en respectant strictement les règles liées à l'environnement et à la sécurité.

Il (elle) est amené(e) à intervenir en co activité (personnes de son équipe ou d'autres entreprises) dans le respect des spécifications d'un dossier de fabrication.

Il (elle) devra adapter sa posture en fonction des tâches à effectuer.

Les activités qui seront confiées au titulaire de la qualification peuvent porter à titre d'exemples non exhaustifs sur :

- La préparation du chemin d'accès ;
- La préparation de la zone de travail ;
- La protection des éléments à intégrer et de la zone de travail ;
- L'acheminement des éléments de cabine ;
- La pose, la fixation et l'assemblage des éléments ;
- Le réglage des éléments ;
- La connexion de différents systèmes ;
- Le respect de l'intégrité et de la conformité de la zone de travail ;
- La dépose et repose d éléments lors de remplacements ;
- Le contrôle et reporting vis-à-vis de la hiérarchie ;
- La communication avec les équipes présentes et les tiers.

Pour cela, il (elle) doit être capable de :

- 1) Préparer son intervention.
- 2) Se repérer par rapport à la zone de travail
- 3) Mettre en œuvre les protections des éléments à intégrer et de l'environnement.
- 4) Acheminer les éléments sur la zone d'intervention.
- 5) Positionner, fixer, assembler et régler les éléments.
- 6) Connecter les différents systèmes (eau, air, oxygène, électricité, métallisations, ...).
- 7) Assurer la propreté de la zone de travail.
- 8) Communiquer avec sa hiérarchie, son unité de travail ou un tiers.

2- REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Capacités professionnelles	Conditions d'évaluation	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence	Modalités d'évaluation
1 - Préparer son intervention	A partir des consignes, des documents de travail	Les plans d'installation, les consignes, les documents de travail, les moyens et les matériels et les outillages nécessaires à son activité sont identifiés.	Evaluation en situation professionnelle réelle Ou Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et avis de l'entreprise
		Le chemin d'intervention nécessaire à son activité est défini et prend en compte la co activité.	
		Tout écart et dérive dans le champ d'intervention est détecté et suivi : - de la mise en œuvre des actions correctives dans le champ de responsabilité ; - et, le cas échéant, d'une alerte, selon les consignes.	
		Le chemin d'intervention et la zone d'intervention sont sécurisés.	
2 - Se repérer par rapport à la zone de travail	A partir des points de repérage tri dimensionnels dans la cabine A partir des consignes, des documents de travail	L'évaluation des éléments à acheminer et à intégrer (volume, poids, répartition des charges, ...) est réalisée et prend en compte la co activité.	Evaluation en situation professionnelle réelle Ou Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et avis de l'entreprise
		Les éléments de repérage sont identifiés (cadres, lisses, datums, axes ...) et pris en compte.	
		Tout écart et dérive (co activité non prévue, ...) dans le champ d'intervention est détecté et suivi : - de la mise en œuvre des actions correctives dans le champ de responsabilité ; - et, le cas échéant, d'une alerte, selon les consignes.	
3 - Mettre en œuvre les protections des éléments à intégrer et de l'environnement	A partir des consignes, des matériaux de protection L'évaluation portera sur une opération de pose et/ou de dépose	Les critères d'exigence de protection de la zone d'intervention et des éléments sont identifiés et pris en compte.	Evaluation en situation professionnelle réelle Ou Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et avis de l'entreprise
		La zone d'intervention et les éléments sont protégés selon les consignes.	
		Les protections spécifiques, non prévues, sont adaptées aux exigences et aux consignes.	
		Le contrôle visuel des protections est effectué.	

Capacités professionnelles	Conditions d'évaluation	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence	Modalités d'évaluation
4 - Acheminer les éléments sur la zone d'intervention	A partir des consignes L'évaluation portera sur une opération de pose et/ou de dépose	Les moyens de levage et/ou de déplacement sont identifiés et adaptés aux éléments à manipuler.	Evaluation en situation professionnelle réelle Ou Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et avis de l'entreprise
		Les consignes de sécurité, les informations visuelles et l'activité des personnes évoluant sur le parcours sont prises en compte.	
		Les éléments sont positionnés à leur point d'arrivée selon les consignes.	
5 - Positionner, fixer, assembler et régler les éléments	A partir des consignes et de la gamme de montage L'évaluation portera sur une opération de pose et/ou de dépose	Les plans et le mode d'assemblage et/ou de fixation des éléments sont identifiés. Les éléments désaccouplés sont stockés à proximité et protégés selon les consignes.	Evaluation en situation professionnelle réelle Ou Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et avis de l'entreprise
		Les éléments sont fixés et/ou assemblés selon les consignes (assemblage mécanique : pose de fixations, couple de serrage, ... et/ou assemblage par collage)	
		Les éléments installés respectent les tolérances de positionnement et de jeu, ainsi que les règles d'alignement.	
		Le contrôle des fixations et/ou des assemblages est réalisé : - sur un plan technique selon les consignes ; - sur un plan esthétique par contrôle visuel. Les non conformités sont détectées et suivies : - de la mise en œuvre des actions correctives dans le champ de responsabilité ; - et, le cas échéant, d'une alerte, selon les consignes.	

Capacités professionnelles	Conditions d'évaluation	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence	Modalités d'évaluation
6 - Connecter les différents systèmes (eau, air, oxygène, électricité, métallisations, ...)	A partir des consignes et des instructions de production. Au moins 2 systèmes devront être évalués.	Le matériel et l'outillage nécessaires sont identifiés.	Evaluation en situation professionnelle réelle Ou Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et avis de l'entreprise
		Les éléments sont raccordés selon les instructions et les consignes.	
		Après contrôle visuel, tout défaut sur l'intégrité des connexions est signalé.	
7 – Assurer la propreté de la zone de travail	A partir des consignes et des instructions de production.	Les produits et moyens de nettoyage utilisés sont appropriés et conformes aux instructions et aux consignes.	Evaluation en situation professionnelle réelle Ou Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et avis de l'entreprise
		La zone d'intervention et les éléments installés sont propres et conformes aux exigences pour validation finale (responsable hiérarchique, clients, ...).	
8 – Communiquer avec sa hiérarchie, son unité de travail ou un tiers	A partir des consignes et des instructions de travail	Les documents de production sont renseignés conformément à ce qui a été réalisé.	Evaluation en situation professionnelle réelle Ou Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et avis de l'entreprise
		Le mode de communication (par oral, gestes, ...) avec les membres de son équipe et les autres intervenants sur la zone de travail est adapté et maintenu tout au long du processus.	
		En cas de visite d'un client, le mode de communication respecte les consignes.	

3 - CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Pour que le candidat¹ soit déclaré admissible par le jury de délibération l'ensemble des capacités professionnelles décrites dans le référentiel de certification doit être acquis.

4 MODALITES D'EVALUATION

4.1. Conditions de mise en œuvre des évaluations en vue de la certification

- Tout engagement dans une démarche ayant pour objet le CQPM (formation, validation des acquis..) implique l'inscription préalable du candidat à la certification auprès de l'UIMM territoriale centre d'examen.
 - L'UIMM territoriale centre d'examen et l'entreprise ou à défaut le candidat (VAE, demandeurs d'emploi...) définissent dans un dossier qui sera transmis à l'UIMM centre de ressource, les modalités d'évaluation qui seront mises en œuvre en fonction du contexte parmi celles prévues dans le référentiel de certification.
 - Les modalités d'évaluation reposant sur des activités ou projets réalisés en milieu professionnel sont privilégiées. Dans les cas exceptionnels où il est impossible de mettre en œuvre cette modalité d'évaluation et lorsque cela est prévu dans le référentiel de certification, des évaluations en situation professionnelle reconstituée pourront être mises en œuvre.

4.2. Mise en œuvre des modalités d'évaluation

Les capacités professionnelles sont évaluées à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel de certification.

4.1.1. Validation des capacités professionnelles

L'acquisition de chacune des capacités professionnelles est validée par une commission d'évaluation sur la base :

- des différentes évaluations
- de l'avis de l'entreprise
- de l'entretien avec le candidat

¹ Le terme générique « candidat » est utilisé pour désigner un candidat ou une candidate.

4.1.2. Définition des différentes modalités d'évaluation

- **Evaluation en situation professionnelle réelle**

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles en entreprise. Cette évaluation s'appuie sur :

- une observation en situation de travail réel
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve par le candidat

- **Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée**

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans des conditions représentatives d'une situation réelle d'entreprise par observation avec questionnements.

- **Avis de l'entreprise**

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis en regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et/ou critères) sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.